

**Mémoire déposé dans le cadre d'un projet
de mine d'apatite à Sept-Îles**

Pour le Bureau d'audience publique en environnement

Je suis un citoyen de Sept-Îles depuis 9 ans et je travail dans le domaine de la mécanique de machinerie.

J'aimerais présenter mes arguments en lien avec le projet de mine d'apatite à Sept-Îles. Pour ce faire, j vais faire une liste des avantages que je vois dans la réalisation de ce projet et ensuite présenter mes préoccupations en lien avec celui-ci. Je terminerai ensuite avec ma position sur le sujet.

Voici les avantages que le projet apporterait :

- Pour des raisons économiques, et une diversité qui n'est pas relié au minerai de fer.
- La possibilité de faire travailler des gens de l'endroit qui ne serais pas lié a l'activité minière métallurgique.
- La possibilité d'offrir des contrats pour les entreprises pour des travaux a exécuter.
- La possibilité de faire tourner une économie qui ici n'est basé que sur le fer et l'aluminium.
- La possibilité d'accroître notre pouvoir d'achat.
- La possibilité d'une nouvelle intégration dans la ville de Sept-Îles.
- La possibilité de nouvelles activités ou plus d'activité culturel ou sportive.
- La possibilité de nouveaux thèmes de cours soit pour le CÉGEP ou l'université.

J'ai des préoccupations au sujet de la qualité de l'air et de l'eau, les experts qui selon moi n'ont pas bien fait leur travail, car il y avait trop de réponse floue sans vraiment apporter de poids au réponse et trop de réponse dans le sens du dit rapport fournie par le promoteur, comme si le rapport du promoteur était le point de départ sans y avoir préalablement fait leurs propre recherche.

Considérant les points si haut présentés, je suis pour le projet de Mine Arnaud si les normes environnementales sont respecté.

Jean-François Proulx
Jean-François Proulx

Le 20 septembre 2013

301 P NP DM141

Projet d'ouverture et d'exploitation d'une
mine d'apatite à Sept-Îles
6211-08-009